

**MAINLEVÉE D'UNE HYPOTHÈQUE OU D'UNE CHARGE
(PERSONNE MORALE DÉTENANT UNE PROCURATION DE SOCIÉTÉ ET SIGNANT AVEC SCEAU)
(alinéa 128(1)a))**

AU REGISTRATEUR :

(Nom en lettres détachées du ou des créanciers hypothécaires ou titulaires d'une charge)

1. Nous sommes les créanciers hypothécaires de l'hypothèque/titulaires de la charge financière enregistrée sous le numéro d'enregistrement de l'intérêt _____.

2. Nous accusons réception de toutes les sommes dues ou qui deviendront exigibles au titre de l'hypothèque/de la charge financière et déclarons que l'hypothèque/la charge financière est

en totalité libérée

ou

en partie libérée quant à la (aux) description(s) officielle(s)/au(x) numéro(s) de parcelle qui suivent uniquement :

Fait le _____ 20 _____

Signé au nom du créancier hypothécaire/titulaire de la charge par son fondé de pouvoir dûment autorisé,

) _____
) (Dénomination sociale complète en lettres détachées du créancier hypothécaire/titulaire de la charge) par son fondé de pouvoir autorisé

Tamponner ou imprimer le sceau de société) _____
) (Dénomination sociale complète en lettres détachées du fondé de pouvoir) par le fondé de pouvoir enregistré sous le numéro d'instrument _____ et ayant apposé son sceau en présence de :

) _____
) (Signature d'un agent autorisé du fondé de pouvoir)
) _____
) (Nom complet en lettres détachées de l'agent autorisé)

)
) Si deux signatures sont requises :

) _____
) (Signature d'un agent autorisé du fondé de pouvoir)
) _____
) (Nom complet en lettres détachées de l'agent autorisé)